

Le livret du
Congrès
d'Houlgate

du **sgen**
Cfdt: NORMANDIE

Jeudi 16 et vendredi 17 octobre 2025

SOMMAIRE

Le congrès

Viens au congrès !	1
Le Centre Sportif de Normandie	2
Ordre du jour prévisionnel	4
Le fonctionnement du congrès	5



6	Rapport d'activité
10	L'activité militante en images
12	Interventions sur le rapport d'activité

Rapport d'activité

Modifications statutaires

Les modifications statutaires	13
Proposition n°1 : changement de nom	14
Proposition n°2 : nom des sections	15
Proposition n°3 : assemblée générale	15



17	Préambule
18	Pour les personnels
19	Pour les écoles et les établissements
20	Pour notre fonctionnement syndical
21	Proposer des amendements

Avant-projet de résolution

Chère adhérente, cher adhérent,

À la CFDT, le congrès, c'est le temps fort de la démocratie. Tous les 4 ans, nous prenons le temps de faire le point sur l'activité menée depuis 4 ans, et sur les grandes lignes que nous souhaitons nous fixer pour les 4 années à venir. Un temps parfois très (trop ?) formel. Alors, pour ce congrès 2025, l'équipe militante de ton syndicat préféré a fait le choix de bousculer un peu les habitudes et sortir des sentiers battus...

En ouvrant grand les portes d'abord, puisque nous voulons réunir 100 adhérents (sur 950 en tout, soit plus de 10%).

En nous donnant du temps pour échanger, puisque ce congrès se tiendra sur deux jours : nous pourrons poursuivre nos réflexions, en dehors de l'amphithéâtre, pendant les temps de détente, au dîner ou en soirée.

Et en acceptant, aussi, de mettre un peu de légèreté dans ces deux journées, parce qu'on peut travailler sérieusement avec le sourire : nous pensons même que nous travaillerons plus et mieux avec le sourire !

Alors...

Viens au congrès !

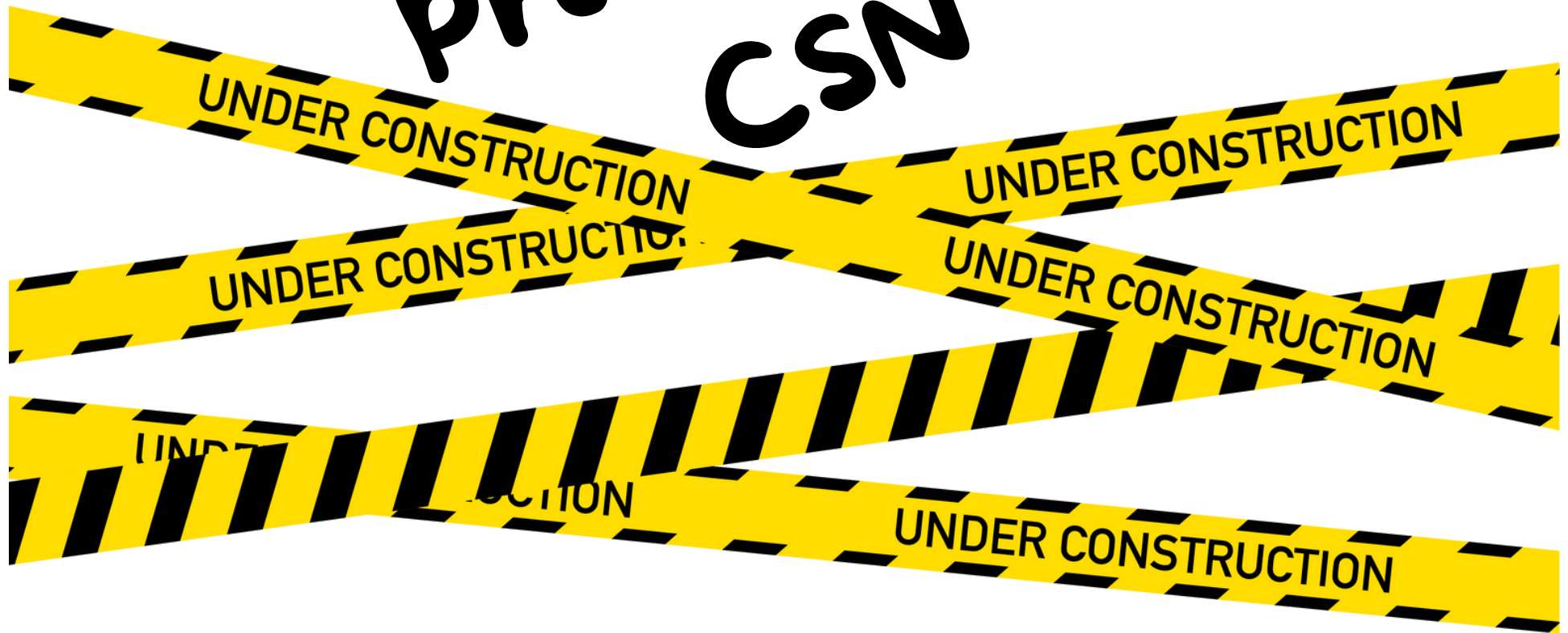
Antoine Besnier

Secrétaire général du Sgen-CFDT Normandie



Le Centre Sportif de Normandie

Présentation
CSN



Présentation CSN



Ordre du jour prévisionnel

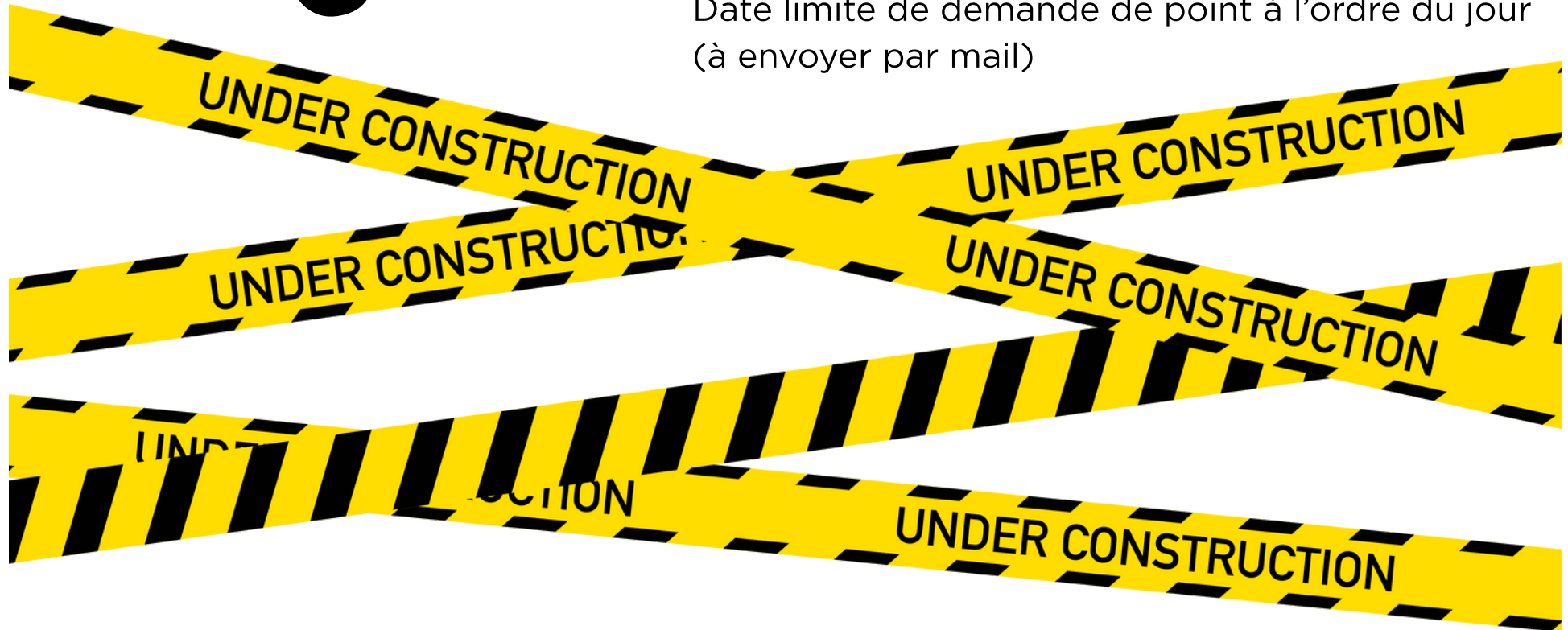
Odj prévisionnel



Programme prévisionnel du jeudi

Programme prévisionnel du vendredi

Date limite de demande de point à l'ordre du jour
(à envoyer par mail)



Le fonctionnement du congrès

Les 3 grands sujets abordés

Le rapport d'activité

Il dresse le bilan de l'activité du syndicat sur les 4 années écoulées. Les congressistes peuvent intervenir sur ce rapport, qui fait l'objet d'un vote (dans ce livret, voir pages 6 à 12).

Les propositions de modifications statutaires

Seul le congrès peut modifier les statuts. Les congressistes peuvent intervenir sur ces propositions, qui font l'objet d'un vote (dans ce livret, voir pages 13 à 15).

Le projet de résolution

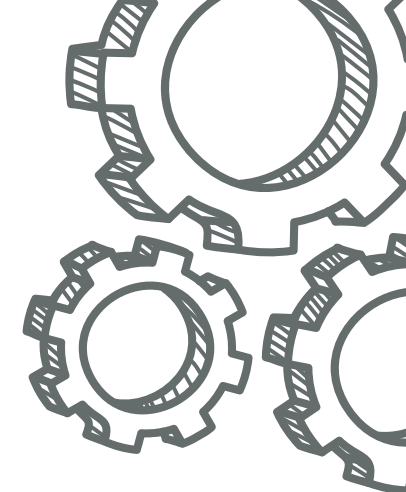
C'est le texte qui contient les grandes des lignes stratégiques pour les 4 années à venir. Les adhérents ont pu proposer des amendements à l'avant-projet : certains amendement peuvent être mis en débat pendant le congrès. Dans ce cas, les congressistes peuvent intervenir sur ces amendements, qui font l'objet d'un vote. Le texte final fait lui aussi l'objet d'un vote (dans ce livret, voir pages 16 à 21).

L'élection du conseil syndical

À la fin du congrès sont élus les membres du conseil syndical. Pendant les 4 années à venir, ils se réuniront régulièrement (en général une fois par période scolaire) pour débattre de l'actualité dans nos champs professionnels et veiller à la mise en oeuvre de la résolution. Chaque adhérent, chaque adhérente peut être candidat-e au conseil syndical.

Les votes

Les votes se font par sections syndicales. Par exemple, les adhérents de la section « Second degré Eure Ouest » (tiers Ouest du département) devront se mettre d'accord sur leurs votes. Le vote de chaque section pèse pour autant d'adhérents à jour de cotisation (par exemple, une section de 17 adhérents à jour de cotisation aura 17 mandats).



Congrès du Sgen-CFDT Normandie

16 et 17 octobre 2025 à Houlgate

Rapport d'activité 2021-2025



NORMANDIE



6





PREMIER MANDAT POUR LE SYNDICAT NORMAND

- Le congrès de fusion de mai 2021 au Havre (plus Sotteville-Lès-Rouen et Caen en visio), a donné naissance au tout nouveau syndicat Sgen-CFDT Normandie. La construction de ce collectif a nécessité un temps militant conséquent, elle a parfois bousculé des habitudes ou causé du tracas, mais de nouvelles dynamiques de travail sont aussi apparues chez tous les militants, anciens et nouveaux.
- Le nouveau territoire, sur 5 départements, a impliqué des temps de trajets importants pour se voir. La visio peut aider à les limiter, mais elle ne permet pas toutes les subtilités de la communication « en vrai ».
- La campagne pour les élections professionnelles de 2022 a également permis de fédérer ce jeune collectif.

NOTRE CONTEXTE GÉNÉRAL



CONTEXTE POLITIQUE

- Le contexte politique a vu la réélection du président Macron, ainsi que la montée de l'extrême droite et de ses idées.
- Si la CFDT n'a soutenu aucun candidat, elle a toutefois clairement appelé à voter une nouvelle fois contre l'extrême droite, en cohérence avec ses prises de position depuis plusieurs décennies.



MOBILISATION CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

- C'est au cours de ce mandat que nous avons connu la dernière réforme des retraites et le recul de l'âge légal de départ à 64 ans. Le mouvement de contestation contre cette réforme a été historique et long dans le temps, et aura marqué les esprits.
- La CFDT a pris toute sa part dans l'intersyndicale. Nous avons porté la voix des travailleurs et travailleuses (dans les médias, avec les élus...), et dénoncé le passage en force du gouvernement.
- Le rôle des syndicats et la dynamique d'adhésion qui en a découlé ont été importants mais l'obstination du gouvernement a engendré résignation ou rejet de la part de celles et ceux qui se sont mobilisés, et probablement contribué à l'instabilité politique qui a fait suite à la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024.



DIALOGUE SOCIAL

- La mise à l'écart des corps intermédiaires et donc des élus du personnel dans les Commissions Administratives Paritaires (CAP) a été concrétisée par la mise en place des nouvelles instances : les Comités Sociaux d'Administration (CSA) et leurs Formations Spécialisées Santé Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT), qui remplacent les CTA et CHS-CT.
- Ces instances, autrefois séparées, imposent maintenant aux mêmes élus d'assumer l'étude de dossiers importants, divers et techniques, avec peu de temps imparti et peu d'écoute de la part de l'administration.
- Ce nouveau fonctionnement, s'il n'a pas remis en cause aux yeux des collègues notre rôle de conseil, a renforcé la crainte de passe-droits et de l'abandon de règles garantes de l'équité de traitement sur les mutations et sur les carrières, en créant une opacité totale sur les résultats.
- Dans l'académie de Normandie, le dialogue social est particulièrement compliqué : par exemple, nous n'avons rencontré la rectrice Gavini dans aucune de nos audiences bilatérales avec le rectorat entre 2021 et 2025. L'arrivée de la rectrice Cabuil en mars 2025 semble augurer des jours meilleurs pour le dialogue social.

NOS PRATIQUES MILITANTES



TRAVAIL DANS LES INSTANCES

- CSA, CAP, CSA-SD, F3SCT, groupes de travail et audiences... absorbent une grande partie du temps de travail militant. La CFDT est reconnue comme une organisation sérieuse et compétente, mais ce travail s'est révélé à un moment assez inutile face à des interlocuteurs sourds à tous les arguments, voire hostiles.
- Les relations avec les services ont été parfois tendues suite aux injonctions ministérielles ou rectorales de limiter les interactions avec les organisations syndicales.

SUIVI DES COLLÈGUES ET DES ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS

- Prise de contact avec les nouveaux adhérents, stages syndicaux, visites d'écoles, rendez-vous pour les mutations, conseils et accompagnement dans les recours divers, militants joignables par téléphone tous les jours... Le lien direct avec les personnels est toujours assuré, il prend même de plus en plus de temps, avec des collègues qui nous partagent des conditions de travail dégradées ou de la souffrance au travail.
- La communication s'est élargie grâce à des envois réguliers de courriers électroniques (« La Souris », « L'Orange Pressée », « PROpositions ») à plus de personnels, sur plus de départements.
- Le site internet est alimenté régulièrement d'informations diverses (articles fédéraux, compte-rendus d'instances ou d'audiences, outils catégoriels...).

DES RELATIONS INTERSYNDICALES CONSTRUCTIVES

- Les relations intersyndicales sont plutôt bonnes dans le Calvados et la Manche, elles se sont développées dans l'Eure avec le travail sur les coordos ULIS. C'est encore compliqué pour la CFDT de se faire une place en Seine-Maritime.
- La mobilisation commune contre la réforme des retraites a participé à entretenir ces bonnes relations.

DES RELATIONS PLUTÔT SAINES AVEC LA FÉDÉRATION

- Le soutien de la fédération a été apprécié lors de la fusion de nos deux syndicats. Depuis la rentrée 2021, il s'est aussi traduit par du temps de décharge supplémentaire qui, bien qu'à négocier au coup par coup tous les ans, a permis notamment d'intégrer progressivement de nouveaux militants.
- La mutualisation a bien fonctionné, que ce soit de notre syndicat vers d'autres syndicats et la fédération (mobilisation du 13 janvier 2022 avec le hashtag #CestQuoiCeBordel, matériel élections avec les cartes à gratter...) ou de la fédération vers les syndicats.
- La production de la fédération est fournie dans de nombreux domaines et son expertise est appréciée sur certains dossiers particuliers.
- À ce jour, l'implication du Sgen-CFDT Normandie dans sa fédération est important, avec deux conseillers fédéraux, un secrétaire fédéral et une participation régulière au conseil national



NOTRE DÉVELOPPEMENT ET NOS FINANCES

UN SYNDICAT REPRÉSENTATIF DANS LES INSTANCES

- Les élections de 2022 ont été plutôt positives pour le Sgen-CFDT Normandie. Dans l'Éducation nationale, si le syndicat de Haute-Normandie n'avait pas de siège au niveau académique quand celui de Basse-Normandie en avait deux, le syndicat normand a atteint son objectif de rester représentatif, en obtenant un siège au Comité Social d'Administration.
- Nous restons représentatifs dans la Manche (2 sièges sur 10), dans le Calvados (1 siège sur 10), et dans l'instance spécifique aux services académiques (1 siège sur 10). Ces résultats ne doivent pas faire oublier une tendance à la baisse : en simulant une académie de Normandie en 2018, notre syndicat aurait récolté 9,3% des voix (13,5% à Caen et 6,2% à Rouen) ; avec une participation stable en 2022, seulement 8% des personnels ont voté CFDT. La tendance est plus inquiétante encore dans le second degré.
- Dans les CAPD et CAPA, nous restons représentatifs là où nous l'étions avant.
- Pour les autres ministères, le Sgen-CFDT Normandie est toujours représentatif à l'Enseignement agricole public (1 siège sur 10), ainsi que dans les trois universités (1 siège sur 10 à Rouen, 2 sièges sur 10 à Caen, 3 sièges sur 10 au Havre).

UN NOMBRE D'ADHÉRENT·E·S EN HAUSSE

- Avec 910 adhérent·e·s au 31 décembre 2021 et 942 adhérent·e·s au 31 décembre 2024, le Sgen-CFDT Normandie a connu une dynamique de développement positive sur ce mandat, avec une augmentation de 3,5% de son nombre d'adhérents, dans une académie qui a supprimé près de 600 postes, tous métiers confondus, sur 4 ans. Cet inversement de la tendance est très marqué dans la Manche : le département était sur une dynamique négative entre 2017 et 2021 (-20%), et gagne 6% d'adhérents sur le mandat qui se termine.
- Ces bonnes nouvelles ne doivent pas cacher des faits plus questionnants : le pourcentage de moins de 35 ans parmi nos adhérents a continué à baisser (de 13,5% en 2021 à 11% aujourd'hui), et la pyramide des âges concentre un tiers de nos adhérents entre 55 et 65 ans.

DES FINANCES CONFORTABLES, UN RYTHME DE CROISIÈRE ENCORE À TROUVER

- Ce nombre d'adhérents en hausse devrait permettre des ressources financières plus importantes, mais le conseil syndical a pris une décision d'importance fin 2021 : passer de cotisations à 0,84% et 0,80% des revenus (ex-Basse et ex-Haute) au minimum imposé par la CFDT (0,75% des revenus). Cette décision a fait baisser les recettes, de 55 000 € en 2021 à 47 500 € en 2024. Elle a été prise en particulier au regard du niveau très important de nos réserves, environ 180 000 € à la fusion des syndicats.
- Cette fusion a engendré de nouvelles dépenses : il a fallu nous déplacer plus pour nous rencontrer. De plus, des actions fortes ont été menées sur le mandat : 140 adhérents réunis à Caen pour préparer les élections en novembre 2022 (6 500 €), des travaux d'amélioration et de rénovation énergétique du local de Caen dont nous sommes propriétaires (30 000 €), le congrès d'Houlgate, en prenant du temps pour se rencontrer (deux jours en internat pour 100 congressistes, probablement entre 25 000 € et 30 000 € de dépenses au final). Ces dépenses devraient laisser nos réserves à hauteur de 110 000 € à la fin de l'année 2025, soit plus de 2 ans de fonctionnement.
- Sur le prochain mandat, un travail devra être mené pour s'assurer que les dépenses de fonctionnement permettent un budget à l'équilibre.

L'activité militante en images



Travail en groupes lors du conseil syndical du 1er juillet 2021



Travail en groupes lors du conseil syndical du 1er juillet 2021



Manifestants et manifestantes



L'équipe militante qui a réuni 140 adhérents à Caen le 10 novembre 2022



Photo : Ouest-France

Réforme des retraites de 2023 : le Sgen-CFDT Normandie participe à l'ambiance joyeuse du combat dans le cortège CFDT, avec Casimir et Hippolyte



Intervention du Sgen-CFDT
au congrès de Lorient



La délégation normande participe à l'opération Rainbow au congrès de Lorient



La délégation normande participe à l'opération Rainbow au congrès de Lorient



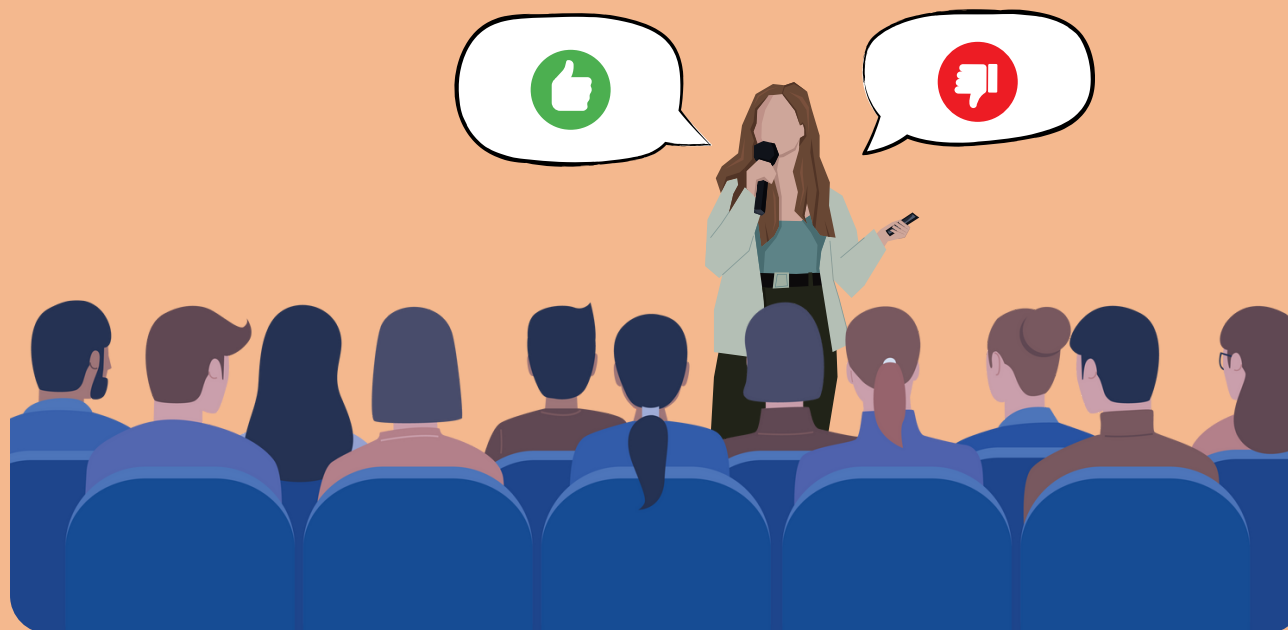
L'équipe militante se forme à la communication à Rennes en février 2025, avec les copains de Bretagne et des Pays-de-Loire

Interventions sur le rapport d'activité

Les sections syndicales peuvent s'exprimer sur le rapport d'activité pendant le congrès. Nos sections étant pour la plupart assez peu vivantes, ce mode de fonctionnement risque de créer une lourdeur qui pourrait empêcher les expressions, ce qui serait dommage : c'est important de savoir ce qui a bien fonctionné aux yeux des adhérentes et adhérents, et ce qu'elles et ils auraient aimé voir traité différemment.

La présentation du rapport d'activité permettra donc des expressions individuelles des congressistes à Houlgate, le jeudi matin. Pour tenir notre ordre du jour, ces expressions seront très certainement limitées dans le temps.

Si tu viens au congrès, et que tu sais d'ores et déjà que tu voudras dire quelques mots sur l'activité de ton syndicat entre 2021 et 2025, **n'hésite pas à nous prévenir** (par mail sur la boîte normandie@sgen.cfdt.fr), pour que nous puissions adapter notre ordre du jour en fonction du nombre d'interventions prévues.



Congrès du Sgen-CFDT Normandie

16 et 17 octobre 2025 à Houlgate

Modifications statutaires

Nos statuts définissent les règles de base
du fonctionnement de notre syndicat :
seul le congrès peut les modifier.

PROPOSITION N°1

Article 1er

1.1. Il est formé entre les salariés du service public de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de l'enseignement agricole public et de Jeunesse et Sports, travaillant en Normandie et se réclamant de la CFDT, qui adhèrent aux présents statuts et conformément aux dispositions du livre premier de la deuxième partie du code du travail, un syndicat professionnel qui prend le nom de

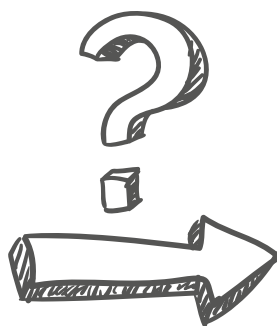
Syndicat Général de l'Éducation Nationale CFDT Normandie

Proposition du conseil syndical

Remplacer « Syndicat Général de l'Éducation Nationale CFDT Normandie » par
« CFDT Éducation Formation Recherche Publiques Normandie »

Avis du conseil syndical

En mai 2024, lors du congrès de Lorient, notre fédération a changé son nom, de Sgen-CFDT en CFDT Éducation Formation Recherche Publiques. Dans un souci de cohérence de communication à destination des personnels, qui pourraient se demander si c'est la « même » CFDT qui leur écrit quand ils reçoivent des informations de la CFDT Éduc... et du Sgen-CFDT Normandie, le conseil syndical propose de changer le nom du syndicat normand en CFDT Éducation Formation Recherche Publiques Normandie.



PROPOSITION N°2

Proposition du conseil syndical

Renommer 1.1. en 1.1.1., et ajouter le sous-article 1.1.2. suivant :

1.1.2. Pour une section syndicale, un secteur géographique ou une branche professionnelle, le conseil syndical peut donner l'autorisation d'utiliser un nom propre et un logo propre. Cette autorisation pourra être retirée par le conseil syndical. La liste de ces autorisations est annexée au règlement intérieur du syndicat.

Avis du conseil syndical

Le fonctionnement CFDT se fait, habituellement, au plus près des lieux de travail. Notre choix d'un syndicat qui couvre des champs professionnels larges, sur un territoire assez vaste, compliquent l'adoption d'un nom percutant pour tous les personnels. Par exemple, nous pourrions imaginer que, si nous devions avoir une section syndicale très vivante au sein du CROUS Normandie, ses militantes et ses militants préfèrent se présenter comme CFDT CROUS Normandie plutôt que sous notre nom commun. Ce sous-article de nos statuts rendrait cela possible (sans que la demande ait émergé jusqu'à présent).

PROPOSITION N°3

Proposition du conseil syndical

Article 9, 9.2. Assemblée générale du syndicat, ajouter après la première phrase ;

Elle [l'assemblée générale] a pour objet des échanges entre adhérents sur l'activité du syndicat, présente et future, dans un cadre opérationnel. Les orientations stratégiques et le renouvellement complet du conseil syndical ne peuvent être décidés qu'en congrès, ordinaire ou extraordinaire.

Avis du conseil syndical

Actuellement, nos statuts ne font pas de distinction claire entre un congrès et une assemblée générale.

Congrès du Sgen-CFDT Normandie

16 et 17 octobre 2025 à Houlgate

Avant-projet de résolution 2025-2029



Nous faisons le choix pour ce congrès d'Houlgate de textes de résolution synthétiques, qui nous semblent mieux correspondre à la réalité de notre action militante en 2025 : passer moins de temps à « dire » pour avoir plus de temps pour « faire ». En réduisant ainsi ces textes, il est évident que nous ne pouvons évoquer ni l'ensemble des sujets, ni l'ensemble des métiers des champs professionnels que couvre notre syndicat. Nous rappelons donc par ce préambule que :

- nous avons fait le choix du syndicalisme CFDT, qui se construit en analysant le monde du travail tel qu'il est et pas tel qu'on l'imagine, et qui **privilégie dans son action le dialogue et la négociation plutôt que l'opposition systématique**, sans s'interdire le rapport de force si besoin ;
- nous avons fait le choix du fédéralisme au sein de la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques : nous prenons part à la mise en œuvre de la résolution fédérale et nous portons dans notre fédération les sujets que nous identifions en conseil syndical et auprès des personnels de notre académie ;
- nous **luttons contre les inégalités et les discriminations** de tout ordre, et notamment concernant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, les conditions de travail et de rémunération des contractuels et des titulaires (« à métier égal, salaire égal »)... ;
- notre action pour la **défense des intérêts matériels et moraux** des travailleuses et des travailleurs participe à un projet de société pour une École plus juste, pleinement inclusive, qui permette les réussites de toutes et tous.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- une organisation du travail qui permette de concilier vie professionnelle et vie personnelle (accès aux temps partiels, ASA pour rdv de spécialiste, obtenir une réponse de l'administration...)
- plus de confiance et d'autonomie laissée aux équipes de travail
- davantage de protection des agents face aux pressions grandissantes de la hiérarchie, face aux violences des élèves ou des parents d'élèves
- davantage de soutien face aux remises en question des programmes par certaines familles ou courants religieux, face aux notes du contrôle continu et parcoursup
- une source d'information simple et claire des droits et possibilités d'accompagnement

RÉMUNÉRATION, ÉGALITÉ ET DIALOGUE SOCIAL

- plus d'équité dans les revalorisations indemnitaires de tous les personnels, quelle que soit leur catégorie
- une réelle égalité salariale femmes-hommes, y compris par des mesures de rattrapage
- une revalorisation salariale de l'ensemble des contractuel·les, à minima tous les 3 ans
- un dialogue serein et en confiance réciproque au profit de tous entre les collègues et les services ressources humaines

**POUR
LES PERSONNELS,
NOUS REVENDIQUONS**

FORMATION ET ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

- de véritables formations à l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers
- davantage de formation sur le temps de travail (donc y compris de face à face élèves),
- Parcours de formation des PE : des formations choisies et non plus imposées.
- davantage de congés de formation professionnelle
- un véritable accès au Compte Personnel de Formation (CPF)

DROITS LIÉS À LA CARRIÈRE (MOBILITE, PROMOTIONS)

- une retraite progressive accessible à tous les personnels avec l'autorisation systématique des demandes de temps partiels
- la transparence des règles et arbitrages réalisés chaque année pour les promotions et affectations
- de la mobilité entre les PIAL ou les PAS pour les AESH qui en font la demande
- davantage d'autorisations de disponibilité, de temps partiels...

SANTÉ DES ÉLÈVES, PRÉVENTION, HANDICAP

- passer d'une logique de compensation individuelle du handicap à une logique d'accessibilité pour toutes et tous
- une véritable santé scolaire et étudiante
- une véritable prise en compte de la santé mentale
- plus de partenariat avec le monde médico-social
- des locaux adaptés au bien-être, à l'ergonomie, aux besoins physiologiques et répondant aux défis du changement climatique

ORGANISATION DU TERRITOIRE : PUBLIC / PRIVÉ

- davantage d'équité entre le public et le privé : fin de la ségrégation sociale et scolaire
- une carte des formations professionnelles qui implique la présence du public dans tous les territoires

POUR LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS, NOUS REVENDIQUONS

SANTÉ DES PERSONNELS

- une vraie médecine du travail, ou a minima un réel accompagnement par la médecine de ville
- recruter davantage de médecins, infirmiers, psychologues pour les personnels de l'académie (aujourd'hui trop peu nombreux et surchargés)
- une véritable politique de prévention, en particulier des risques psycho-sociaux
- des aménagements de poste pour les collègues en situation de handicap ou longue maladie
- un suivi systématique des préconisations du médecin des personnels dans les décisions de l'administration

ORGANISATION DU TERRITOIRE : VITALITÉ ET COLLABORATION AVEC LES COLLECTIVITÉS

- un maillage territorial des établissements publics garantissant des conditions de travail et d'apprentissage optimales
- l'amélioration de la desserte des territoires ruraux avec un temps de transport raisonnable
- un dialogue social au plus près des écoles et des établissements incluant les différentes collectivités territoriales

VERS UN SYNDICALISME DURABLE À L'ÉCHELLE TERRITORIALE

- prendre en compte l'impact environnemental de chaque action, projet, revendication proposée ou mise en œuvre par le syndicat
- développer les outils d'échanges et de collaboration entre les élu-es des différents champs professionnels
- renforcer le travail avec l'interpro, autant que nos forces le permettent
- tendre vers un syndicalisme plus participatif en impliquant davantage nos adhérent.es
- avoir une meilleure synergie entre syndicats des fonctions publiques avec l'aide de l'URI

POUR NOTRE FONCTIONNEMENT SYNDICAL,

**NOUS
VOULONS**

DÉVELOPPEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE MILITANTE

- revitaliser les sections syndicales : communiquer davantage sur leur existence, les solliciter pour toute décision les concernant
- poursuivre le renouvellement militant, notamment dans l'identification et l'accompagnement des jeunes militants.
- instaurer des pratiques de mutualisation et d'échanges autour des situations complexes
- déployer des formations à l'écoute active
- veiller au bien-être militant, notamment en limitant le cumul excessif de responsabilités et de mandats sur une seule personne

ADHÉSION, FIDÉLISATION ET INVESTISSEMENT SYNDICAL

- offrir à chaque adhérent-e :
 - un contact militant privilégié de proximité
 - un échange régulier
 - un appel ou une rencontre de tous les nouveaux adhérent-es dès les premiers jours de leur adhésion
- proposer des moments conviviaux de cohésion (goûter, galette des rois...) et des stages syndicaux

Proposer des amendements

Les sections syndicales et les adhérentes et adhérents peuvent envoyer des propositions d'amendements à cet avant-projet de résolution, pour modifier une formulation, ajouter/retirer une phrase ou une revendication,.. Ces propositions doivent parvenir par mail (à normandie@sgen.cfdt.fr)

le mercredi 3 septembre 2025 au plus tard.

Elles seront étudiées par la commission des résolutions, puis le conseil syndical décidera courant septembre :

- soit de les rejeter ;
- soit de les intégrer directement au texte ;
- soit de les mettre en débat pendant le congrès : un vote aura alors lieu pour décider d'intégrer ou rejeter ces propositions.

Pour simplifier leur étude, ces propositions seront formulées en indiquant la partie, la sous-partie et la puce concernée. Exemples :

Page 17, Préambule, puce n°2 : supprimer « et auprès des personnels de notre académie ».

*Page 20, Pour notre fonctionnement syndical, Vers un syndicalisme durable à l'échelle territoriale, puce n°3 : modifier en « [...] autant que nos forces **et notre temps** nous le permettent ».*

Page 18, Pour les personnels, Conditions de travail : ajouter une puce n°6 « [Insérer une revendication] ».

Alors est-ce que tu
VIENS AU CONGRES ?

Il reste encore quelques places ! Tu peux...

← nous écrire : normandie@sgen.cfdt.fr

← nous appeler : 02 31 82 60 61 ou 02 32 08 33 40

← t'inscrire : sur le formulaire depuis ce QR code

